

**EXTRAIT :**



Nombre de membres en exercice : 39

PRESENTS ( 31 ) : M. ABELIN, Mme LAVRARD, M. MELQUIOND, M. MIS, Mme BOURAT, M. BEN EMBAREK, Mme BRAUD, M. MAUDUIT, Mme FARINEAU, M. DUMAS, Mme PETIT, M. BAUDIN, Mme ROUSSENQUE, M. MEUNIER, Mme PHILIPPONNEAU, M. PREHER, MM. ERGUL, BENDJILLALI, Mme COTTEREAU, M. BEAUDEUX, Mme MESLEM, MM. GAILLARD, PAILLER, Mme MERY, MM. BARAUDON, GANIVELLE, Mme WEINLAND, M. MICHAUD, Mme PESNOT-PIN, M. AUDEBERT, Mme BRARD.

POUVOIRS ( 8 ) :

Mme RABUSSIER, mandant a pour mandataire M. ABELIN  
Mme AZIHARI, mandant a pour mandataire Mme LAVRARD  
M. BRAILLARD, mandant a pour mandataire M. MELQUIOND  
M. LAURENDEAU, mandant a pour mandataire M. MAUDUIT  
Mme MONTASSIER, mandant a pour mandataire M. MIS  
Mme CASSAN-FAUX, mandant a pour mandataire Mme BOURAT  
Mme LEBORGNE, mandant a pour mandataire M. BEN EMBAREK  
Mme METAIS, mandant a pour mandataire Mme MERY

EXCUSE ( 0 ) :

Nom du secrétaire de séance : Chantal PETIT

**RAPPORTEUR : Monsieur Jacques MELQUIOND**

**OBJET : Budget principal et budget annexe des parcs de stationnement  
Vote du budget primitif de l'exercice 2017**

*Lors de sa séance du 17 novembre 2016, le conseil municipal a débattu sur les orientations budgétaires de la ville pour 2017.*

*A partir de ces orientations et des besoins recensés, a été élaboré le projet de budget primitif pour l'exercice 2017 soumis à votre adoption. La note de présentation, ci-jointe, expose de manière plus détaillée, les grandes orientations de ce budget.*

\* \* \* \* \*

**VU** les articles L 2311-1, L 2312-1 et suivants du code général des collectivités territoriales relatifs au vote du budget primitif,

**VU** l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable au budget principal,

**VU** l'instruction budgétaire et comptable M4 applicable au budget annexe des parcs de stationnement,

**CONSIDERANT** la teneur du débat portant sur les orientations budgétaires qui s'est déroulé lors de la séance du conseil municipal du 17 novembre 2016,

**CONSIDERANT** le projet de budget primitif de l'exercice 2017 du budget principal et du budget annexe des parcs de stationnement présenté par le Maire, soumis au vote par nature, avec présentation fonctionnelle,

**COMMUNE DE CHÂTELLERAULT****Délibération du conseil municipal**

du 15 décembre 2016

n° 5

page 2/2

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'adopter le budget primitif pour l'exercice 2017 tel que décrit dans le document annexé et conformément aux tableaux ci-dessous :

- au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement,
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,

Le budget principal, pour l'exercice 2017, est équilibré en recettes et dépenses aux montants de :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
<b>Opérations réelles</b>	35 355 000 €	38 235 000 €	11 566 800 €	8 686 800 €
<b>Opérations d'ordre</b>	3 100 000 €	220 000 €	240 000 €	3 120 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>38 455 000 €</b>	<b>38 455 000 €</b>	<b>11 806 800 €</b>	<b>11 806 800 €</b>

Le budget annexe Parcs de stationnement pour l'exercice 2017, est équilibré en recettes et dépenses aux montants de :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
<b>Opérations réelles</b>	295 000 €	345 000 €	169 000 €	119 000 €
<b>Opérations d'ordre</b>	125 000 €	75 000 €	77 000 €	127 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>420 000 €</b>	<b>420 000 €</b>	<b>246 000 €</b>	<b>246 000 €</b>

Pour : 29

Contre : 0

Abstentions : 10

M. PAILLER, Mme MERY + 1 pouvoir, MM. BARAUDON, GANIVELLE,  
Mme WEINLAND, M. MICHAUD, Mme PESNOT-PIN, M. AUDEBERT et Mme BRARD

Certifiée exécutoire

Par le maire de CHATELLERAULT

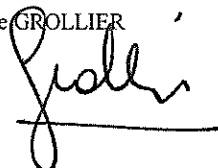
Publié à la mairie, le 21 DEC. 2016

Pour ampliation,

Pour le maire et par délégation,

La responsable du service juridique

Nadège GROLLIER



Acquitté en PREFECTURE le 19/12/2016